

# Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine

---

Avancée du 3ème plan de  
gestion



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Haute-Normandie

[www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

# Introduction

- 166 réserves naturelles nationales en France : 446 000 ha sur terre et 120 000 ha en mer
- Objectif : Territoires d'excellence pour la préservation de la diversité biologique et géologique, terrestre ou marine, de métropole ou d'outre mer. Elles visent une protection durable des milieux et des espèces en conjuguant réglementation et gestion active.
- Deux réserves naturelles nationales dans l'estuaire de la Seine :
  - La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine (4 028 ha sur terre et 4 500 ha en partie maritime)
  - La réserve naturelle nationale du marais Vernier (148 ha)

# La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine

- Création en 1997 , objectif : sauvegarde du milieu estuarien et préservation des espèces, avec maintien des activités humaines
- Le gestionnaire désigné de la réserve est la maison de l'estuaire
- Troisième plan de gestion (2013-2018) approuvé le 5 juillet 2013 par arrêté

# Contexte

- Mise en œuvre du troisième plan de gestion
- Animation de groupes techniques avec les différentes parties par la maison de l'estuaire
- Information régulière aux services de l'État et à la commission européenne

# Les avancées du 3ème plan de gestion

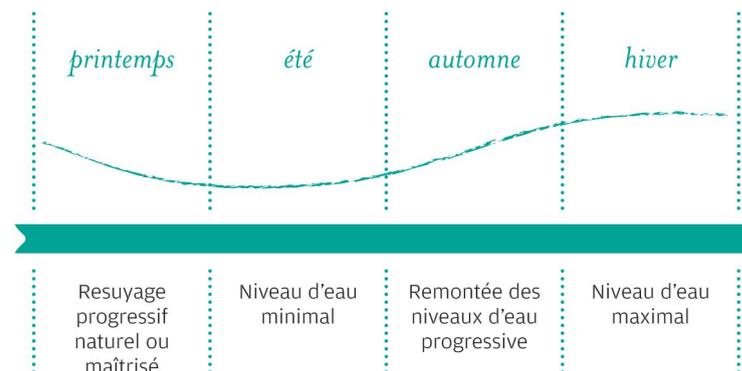
## Gestion hydraulique du marais endigué

- Marais du Hode : Poursuite du programme d'aménagement (modification ouvrages, reprofilage de fossés)

→ gestion des niveaux conforme aux prescriptions du plan de gestion

- Prairies subhalophiles : pluviométrie importante jusqu'au printemps combinée à de fortes marées successives, réparation de plusieurs ouvrages dégradés

→ gestion des niveaux également conforme



Remplacement d'une vanne défectueuse

# Les avancées du 3ème plan de gestion

## Suivi des pratiques agricoles en 2014

- Fauche tardive des prairies humides (902 ha) :  
80 % fauchés entre 8 et 20 juillet, 2 % avant les dates autorisées
  - concentration de la période de fauche
  - nécessité d'étaler les dates de fauche mais un seul exploitant engagé en 2014

## A venir

- Marais de Cressenval :  
Lancement d'une DUP pour compléter les acquisitions par le Conservatoire du Littoral
  - retour en herbe progressif de 300 ha de cultures accompagné d'une étude globale du secteur



- prairies subhalophiles :

Réorientation des conditions d'exploitation en faveur du pâturage extensif (appel à manifestation d'intérêt, réorganisation du parcellaire)

# Les avancées du 3ème plan de gestion

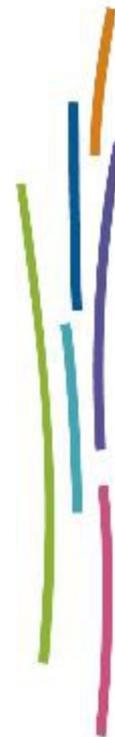
## Entretien des mares de chasse en 2014

### - Respect du cahier des charges :

39 % des mares contrôlées ne respectent pas au moins une disposition du cahier des charges.

→ poursuite et renforcement des contrôles ; renforcement de la sensibilisation des usagers

- Travaux d'entretien : 49 demandes – 10 refus – 39 arrêtés d'autorisation délivrés  
11 situations contrôlées en conformité - 14 situations où travaux non effectués



# Les avancées du 3ème plan de gestion

## 1) Suivi et gestion des zones de non chasse (anciennes et nouvelles)

- Contexte : demande du CNPN d'évaluer les fonctionnalités des nouvelles ZNC dans un délai de 3 ans
- Hiver 2014 : lancement d'un programme de recherche sur l'écologie fonctionnelle de l'avifaune de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine afin d'évaluer les effets de la chasse et des zones de non chasse sur l'avifaune (AVIPER)

Piloté par le CNRS de Strasbourg et un cabinet d'expertise (Naturaconst@) en partenariat avec les Fédérations départementales et régionales des chasseurs, le gestionnaire et la DREAL

- Étude comparative de différents paramètres comportementaux, écologiques et physiologiques des oiseaux en réponse à l'activité cynégétique
- 7 protocoles techniques mis en œuvre

2) Poursuite des suivis par le gestionnaire : dénombrements d'oiseaux, suivi des milieux naturels, protocole sur le régime alimentaire

3) Problématique d'aménagement des zones de non chasse à l'étude en concertation avec les différentes parties prenantes

4) Renouvellement du balisage des zones de non chasse

# Les avancées du 3ème plan de gestion

## Accueil et sensibilisation du public

Jeune public : **110 groupes** accueillis en 2014, soit près de 2800 personnes

→ activité en hausse constante

Grand public : **44 animations** en 2014

→ fréquentation en baisse

Participation au **Festival Terre d'Eaux** avec une exposition montée en partenariat avec l'ESADHAR

Rénovation de la Salle l'Avocette : **portes ouvertes le 1<sup>er</sup> mars 2015**

Projets 2015 :

**Signalisation et balisage** de la réserve naturelle  
Aménagement d'un **nouveau sentier** de découverte



# Étude des fonctionnalités écologiques en aval de l'estuaire de la Seine

Demande formulée par diverses instances (CSRPN /CNPN) consultées au moment de la rédaction du 3ème plan de gestion :

Le CNPN demande que « [...] soit initiée, avant la fin de l'année 2013, une étude globale sur le **fonctionnement écologique** de l'estuaire. Cette étude devra associer l'ensemble des acteurs locaux et s'inscrire dans une **vision prospective** afin de prendre en compte les évolutions futures de l'espace. Elle aura pour objectif de déterminer les **conditions de mises en œuvre de mesures de «renaturation»** partout où elles sont envisageables ».

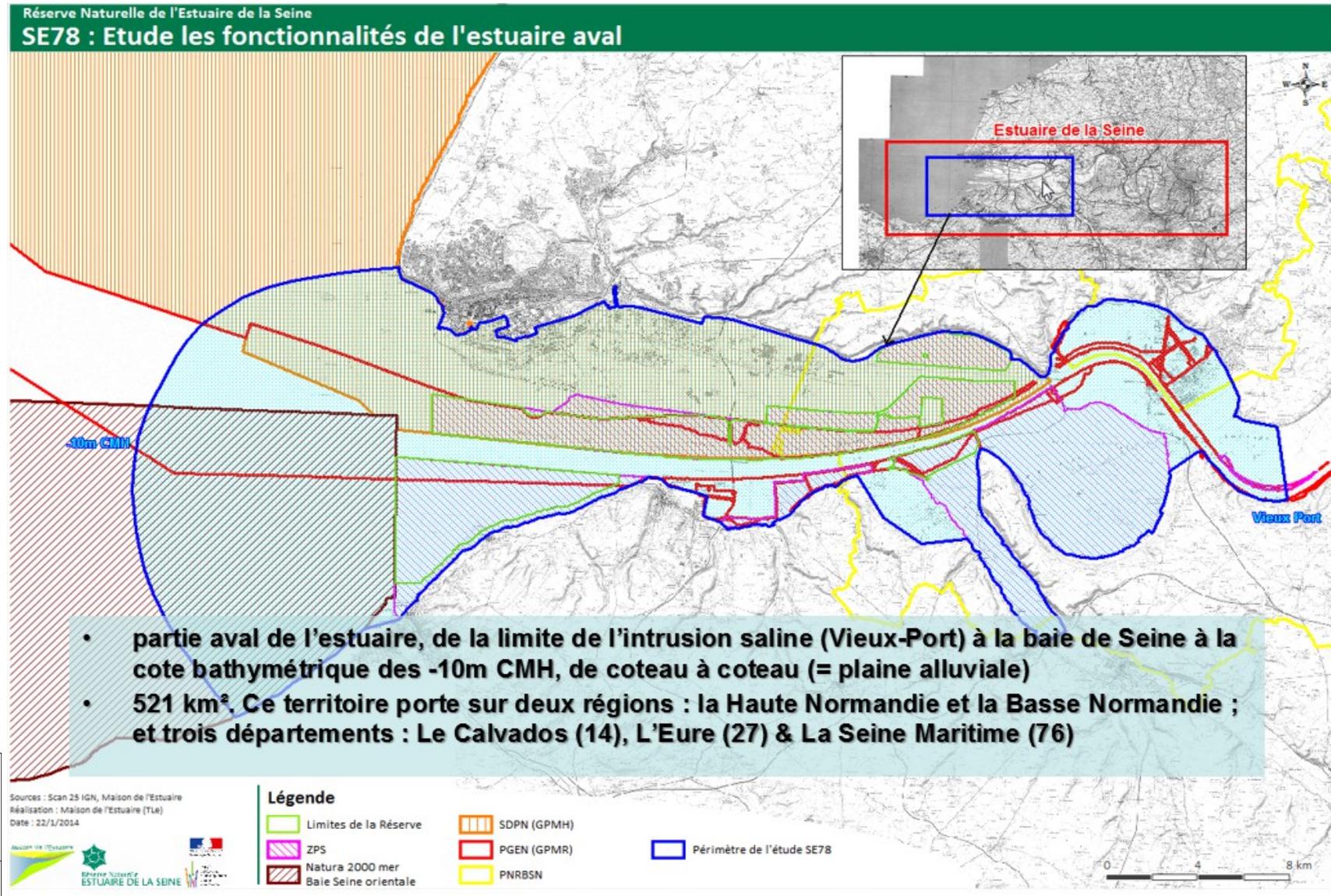
Rejoint une demande de la Commission Européenne pour qu'il y ait une réflexion globale à l'échelle de l'estuaire aval et pas seulement sur l'une de ses composantes.

## Objectifs :

- Décrire et mettre en perspective le rôle écologique joué par l'estuaire aval dans le fonctionnement global de l'estuaire,
- Décrire et identifier les apports des fonctionnalités écologiques de la réserve à l'estuaire = replacer la réserve dans un contexte global
- D'alimenter les futurs plans de gestion en proposant des objectifs à moyens long termes et en particulier celui de la réserve naturelle, prise en compte et analyse des impacts tant écologiques que socio-économiques = pistes opérationnelles, axes de travail.

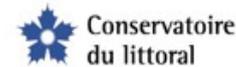
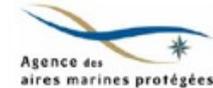
Liens étroits avec les résultats de PERCEES (GIPS-SA / Fondation de France) nécessaires

# Site d'étude



# Partenaires

- MAISON DE L'ESTUAIRE = PORTEUR DU PROJET
- AAMP ANTENNE MANCHE MER DU NORD
- AESN
- CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
- CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RNNES
- DREAL HN
- GIP SEINE AVAL
- GRAND PORT MARITIME DU HAVRE
- GRAND PORT MARITIME DE ROUEN
- MAISON DE L'ESTUAIRE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE



Fin de l'étude attendue pour l'évaluation du 3<sup>ème</sup> plan de gestion car doit servir à la rédaction du 4<sup>ème</sup> pdg  
Cahier des charges validé par COPIL, Marché en cours de lancement (publicité)



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

HAUTE-NORMANDIE



# FIN



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie